

Bombes artisanales au collège Jules-Vallès du Havre, deux mineurs interpellés

Deux élèves du collège Jules-Vallès ont été interpellés, mercredi 21 mai 2025 en fin d'après-midi. Ils sont soupçonnés d'avoir balancé huit bombes artisanales dans l'enceinte de l'établissement le matin même.

« Deux adolescents mineurs ont été interpellés, mercredi 21 mai 2025 en fin de journée », annonce le parquet du Havre. Ils sont soupçonnés d'être à l'origine des « bombinettes » qui avaient été balancées le matin même dans l'enceinte du collège Jules-Vallès du Havre.

Confinés pendant plus d'une heure

C'est vers 9 h, mercredi 21 mai, que huit de ces bombes artisanales, réalisées avec des produits ménagers et de l'aluminium dans des bouteilles plastique, ont été projetées dans la cour. Les 500 élèves de ce collège du quartier de Caucriauville avaient été confinés durant plus d'une heure. La brigade risques chimiques des sapeurs-pompiers est intervenue à deux reprises pour désactiver les explosifs.

Comme révélé par Paris-Normandie, des témoins adultes et enfants, avaient donné des pistes d'enquête aux forces de l'ordre. Un père de famille avait repéré des jeunes en train de récupérer des bouteilles vides dans une poubelle de tri.

L'un des auteurs reconnu

Une élève estimait avoir reconnu l'un des auteurs. Rapidement, une enquête avait été ouverte des chefs de « fabrication non autorisée d'engin explosif ou incendiaire et mise en danger de la vie d'autrui ».

Dans un communiqué, envoyé jeudi 22 mai 2025 à Paris Normandie, Soizic Guillaume, procureure de la République du Havre, explique que : « Dans le courant de l'après-midi, des menaces de réitérer les agissements du 21 mai 2025 ont été proférées sur les réseaux sociaux. Parallèlement, l'enquête s'est poursuivie et a permis l'interpellation hier en fin d'après-midi de deux mineurs qui venaient d'être exclus de L'établissement, étant précisé que les premières exploitations des caméras de vidéosurveillance permettaient de relever que les faits auraient

été commis par deux individus. Les gardes à vue sont en cours ».